



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Expositions

Question écrite n° 10678

Texte de la question

Le Grand Palais accueille, depuis des décennies, les grands salons, ceux qui ont permis aux plus illustres de nos grands peintres et sculpteurs, alors qu'ils étaient inconnus, d'exposer et d'y être remarqués. « Automne », « Artistes français indépendants », « SNBA », « Comparaisons »,... tous ces salons constituent encore aujourd'hui les seuls lieux permettant aux artistes d'exposer leurs œuvres. On peut même dire, sans craindre d'être démenti, que dans notre société, dont la médiatisation ne retient que les phénomènes de mode pour les amplifier et les exploiter, ces manifestations sont plus indispensables qu'hier. Ainsi, l'importance des salons ne saurait être discutée : même les missions les plus officielles en conviennent. Cependant, il faut insister sur l'élément essentiel qui constitue la structure d'accueil. En effet, le Grand Palais représente, pour les artistes contemporains, le seul lieu capable, par son prestige, son implantation, sa vocation traditionnelle, son histoire, de drainer les amateurs d'art sans qu'il soit nécessaire de développer d'importantes et coûteuses opérations de communication. Le fermeture du Grand Palais prive donc aujourd'hui les artistes qui ne bénéficient pas du soutien des galeries à la mode, du seul lieu prestigieux susceptible de les aider dans leur légitime quête de notoriété. M. Jean-Paul Fuchs souhaiterait que M. le ministre de la culture et de la francophonie lui indique, d'une part, si la durée des travaux nécessités par l'état du Grand Palais n'a pas été surestimée (la construction de cet édifice n'a duré que trois ans il y a un siècle) et que, d'autre part, les grands salons, qui ont compté parmi leurs membres des artistes aussi prestigieux que Bourdelle, Rodin, Maillol, Despiau, Cézanne, Valadon, Matisse, Niki de Saint-Phalle, Cesar, Arman, Tinguely, etc., pourront, parce que c'est vital pour eux, retrouver très rapidement ce qui est un peu leur « maison », celle où, quelle que soit l'école à laquelle ils se rattachent, ils peuvent exposer, c'est-à-dire exister.

Texte de la réponse

Des raisons impérieuses de sécurité ont contraint le ministre de la culture et de la francophonie à fermer le Grand Palais pour une durée encore indéterminée à ce jour, compte tenu de l'état d'affaissement du bâtiment. Les études préalables nécessaires avant d'engager des travaux seront terminées vers le mois de juin 1994. Les conclusions des experts détermineront la durée de rénovation et de consolidation de la structure, qui, en tout état de cause, ne sera pas inférieure à deux ans. L'engagement personnel du ministre de la culture et de la francophonie depuis de nombreuses années pour le maintien et le développement des salons d'artistes au centre de Paris a permis de proposer le site du quai Branly comme lieu de substitution pour les deux années à venir. Le groupe de travail et de réflexion que le ministre de la culture et de la francophonie a constitué a noté le souhait légitime des salons d'artistes de réintégrer le Grand Palais, à l'issue des travaux, dans les mêmes conditions préférentielles que celles que l'État leur offrait jusqu'alors.

Données clés

Auteur : [M. Fuchs Jean-Paul](#)

Circonscription : - UDF

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 10678

Rubrique : Patrimoine

Ministère interrogé : culture et francophonie

Ministère attributaire : culture et francophonie

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 31 janvier 1994, page 446

Réponse publiée le : 4 avril 1994, page 1661